

Le Projet

Contexte et objectifs

Les familles du voyage résident sur le secteur de Crouel depuis plus de 50 ans. Les familles vivent encore à ce jour sans confort dans de l'habitat caravane dégradé ou dans des constructions en dur réalisées ces 20 dernières années.

Fin 2009, la Ville de Clermont, avec l'appui de tous les partenaires identifiés, initie une démarche visant à améliorer les conditions d'habitat des familles résidant sur ce secteur. Une étude des besoins est effectuée entre la Circonscription d'Action Médico-Sociale Clermont Ville (Conseil général 63) et l'AGSGV63 en 2010. Plus de 70 familles sont recensées avec une diversité d'attentes et de besoins qui se traduit par un large éventail de projets à étudier :

- Logements sociaux adaptés sur site ;
- Logements sociaux hors site ;
- relogement en locatif diffus ;
- réhabilitation du bâti existant...



Caractéristiques d'adaptation de l'habitat aux besoins :

Logement locatif à destination de familles à très faibles ressources (PLAI)

Emplacement caravane sur parcelle

Chauffage poêle à bois pour une meilleure maîtrise des coûts d'énergie.

Montant du loyer pour les ménages :

Loyers conventionnés APL – reste à charge en fonction des ressources.

Charges locatives

Aide(s) au logement perçue(s) :

Allocation Personnalisée au Logement

Aides Fonds de Solidarité Logement (sous condition d'éligibilité)

Présentation synthétique de l'opération

Lieu : Quartier de Crouel, Clermont Ferrand Année : 2011 à 2015

Type d'opération : Logement très social PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration)

Nombre de logements : 20 logements

- phase 1 - 4 logements
- phase 2 - 5 logements
- phase 3 - 11 logements

Nombre de destinataires : 29 ménages locataires

Portage du projet et partenariat

La Ville de Clermont-Ferrand pilote ce programme, réalise les acquisitions foncières ainsi que tous les aménagements nécessaires pour la voirie et les espaces communs.

L'Etat participe au soutien financier des différentes opérations menées.

Le Conseil général assure un financement des logements PLAI, participe à l'élaboration du diagnostic social, coordonne et assure un suivi social des familles.

Clermont-Communauté apporte son concours au financement du programme.

Les bailleurs sociaux - Auvergne Habitat, Ophis, Logidôme - assurent la maîtrise d'ouvrage et la gestion des opérations d'habitat adapté.

L'AGSGV 63 coordonne l'ensemble des opérations menées sur le site et accompagne les bailleurs dans la définition et le suivi des programmes.

L'opération

Présentation technique

Maisons individuelles de plain-pied, indépendantes ou mitoyennes
1 place caravane par logement.

20 lots de 200m² à 450m²

Surface de bâti: de 50m²(T2) à 100 m² (T6)

Le site d'opération

Superficie d'ensemble de l'opération : 11 000 m² environ pour l'ensemble des opérations.

Mode d'acquisition /origine du foncier: acquisition du foncier par la Ville, mise à disposition par baux emphytéotiques aux bailleurs sociaux.

Environnement/localisation dans la commune : dans le quartier de Crouel, un des lieux historiques d'installation des familles du voyage sur la commune de Clermont Ferrand.